



Les 2 unités d'accueil de jeunes mineurs non accompagnés de Pixercourt en danger !

En bref :

- Le SAMIE (Service d'Accueil des Mineurs Etrangers), service de la protection de l'enfance du REMM, dépendant du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, est dédié à l'accompagnement et à la prise en charge de mineurs étrangers arrivant seuls, sans famille, sur le territoire français.
- Parmi les différents sites d'accueil du SAMIE, **les 2 unités de Pixercourt** accueillent des jeunes proches de la majorité, des jeunes filles, des enfants malades, des enfants présentant des troubles psychologiques profonds et vivant des situations d'isolement aggravées par leur parcours migratoire et leur condition de vie dans leur pays d'origine.
- Aujourd'hui, sans aucune concertation avec les équipes éducatives et médicales, la pérennité de cette unité est remise en cause par les services de la protection de l'enfance du Conseil Départemental.

**Un rassemblement est prévu jeudi 17 juin 2021 à 13h30
devant les locaux du Réseau éducatif de Meurthe-et-
Moselle, 1 rue Bel Air à Laxou.**

Contacts : cgtremm@departement54.fr / tel syndicat : 07 52 05 95 26

Éléments de contexte :

La structure de PIXERECOURT a été ouverte le 23 octobre 2017 et est composée de deux unités, dans l'objectif d'accueillir les jeunes MINEURS NON ACCOMPAGNES (MNA) de moins de 16 ans et plus de 17 ans, ayant été repérés au préalable en situation de fragilité, avec des profils ayant un besoin d'accompagnement sécurisé et contenant.

Parmi ce public, sont accueillis des adolescents présentant des problématiques de santé graves, nécessitant un suivi médical soutenu, des troubles psychologiques profonds, et des situations d'isolement aggravées par leur parcours migratoire et leur condition de vie dans leur pays d'origine. Les spécificités du service de PIX 17 sont l'accompagnement à la majorité, à l'accès aux droits, la prise en charge de jeunes malades, l'accompagnement de jeunes filles, seule unité habilitée à le faire.

Le bâtiment, conçu pour l'accueil des mineurs en situation de handicap est, aujourd'hui, l'unique unité permettant cette prise en charge spécifique.

Les enfants et adolescents (de 11 ans à 18 ans), orientés vers PIX 16, présentent des caractéristiques d'isolement affectif, de besoin de prise en charge quotidienne accrues, et d'un soutien psychologique dont les professionnels sur le terrain ont fait leur spécificité.

La particularité de l'accompagnement des MNA a PIXERECOURT réside en l'aspect qualitatif de la prise en charge, par deux équipes de professionnels formés à la complexité de ces accompagnements.

Si les premiers MNA ont pu être accueillis, avant 2015, sur des foyers de protections de l'enfance, l'afflux constant de Mineurs Non Accompagnés a nécessité la création du SAMIE. Depuis, les différences entre les adolescents français et étrangers n'ont cessé d'être évoqué, par les politiques publiques, pour justifier des choix budgétaires qui ont participé à l'inégalité de traitement, au sein d'une mission commune : la protection de l'enfance.

Ce lundi 14 juin, des agents de la Direction Enfance Famille du Conseil Départemental ont visité, par surprise et sans information préalable des équipes éducatives présentes sur le site, les unités de Pixérécourt.

Le lendemain, les équipes éducatives et médicales de Pixérécourt ont découvert la vraie raison de cette visite impromptue : inspecter le bâtiment afin d'acter la réquisition de ce dernier pour accueillir d'urgence un nombre approximatif de jeunes (une quarantaine) actuellement en danger dans leurs milieux familiaux. Tout ceci sans apporter aucune réponse et garantie quant à la continuité d'accompagnement du public actuellement accueilli au sein de ces deux unités.

Informés du projet de démantèlement du service, ces mêmes équipes sont restées abasourdis. En effet, l'avis des agents éducatifs, mais aussi des Cadres sociaux éducatifs et de l'équipe médicale n'a pas été consulté. Les équipes éducatives, face à la situation, ne peuvent que constater le manque de considération quant à leur travail et à la prise en charge des jeunes accueillis, dont le Conseil Départemental est responsable au titre de sa mission de protection de l'enfance.

Conscients du besoin d'accueil pour les enfants en danger dans leurs familles, cela ne doit pas se faire au détriment d'enfants déjà accompagnés sur la structure de PIXERECOURT. Imposer à ces mineurs, déjà fragilisés, un nouveau détachement de leur lieu de vie et de leurs repères entraînerait une nouvelle rupture dans leurs parcours de vie.

Actuellement, ces mineurs non accompagnés sont en effet pris en charge dans un cadre sécurisant qui leur permet de pallier leurs difficultés propres, spécificité reconnue à PIXERECOURT, au sein de l'organisation du SAMIE.

Ce projet d'accueil, construit par le réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle, se voit aujourd'hui mis à mal par cette réquisition surprise et compromettrait l'avenir des jeunes actuellement domiciliés sur le site. A seulement quelques jours des élections départementales, ce calendrier de démantèlement du service de PIXERECOURT a de quoi surprendre.

Les agents de cette unité sont mobilisés pour que la pérennité de cette structure d'accueil spécifique soit assurée.

Le 16 juin 2021.